

Switzerland-Winterthour: Engineering services

OJ S 21/2015 30/01/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

Contact person: N01/48 Ohringen — Oberwinterthur, réaffectation des bandes d'arrêt d'urgence

E-mail: beschaffung.winterthur@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=851681

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

Contact person: N01/48 Ohringen — Oberwinterthur, réaffectation des bandes d'arrêt d'urgence

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N01/48 Ohringen — Oberwinterthur, réaffectation des bandes d'arrêt d'urgence.

Auteur du projet EES pour les phases partielles allant du projet de détail jusqu'à la mise en service et à l'achèvement inclus.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Main site or place of performance: Les prestations liées aux objets (p. ex. direction de chantier) sont apportées sur place. Discussions avec le pouvoir adjudicateur chez le pouvoir adjudicateur (filiale de l'OFROU de Winterthur). Les prestations non localisées comme l'élaboration de plans sont réalisées chez le mandataire.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Une réaffectation temporaire des bandes d'arrêt d'urgence doit être réalisée sur la N01 entre les jonctions de Winterthur Ohringen et d'Oberwinterthur. Au niveau de la jonction d'Oberwinterthur en direction de Zurich, la réaffectation des bandes d'arrêt d'urgence est poursuivie au-delà de la jonction.

Les prestations de mandataires (projet de détail jusqu'à la mise en service et à l'achèvement incl.) doivent être apportées pour les équipements d'exploitation et de sécurité (EES) nécessaires dans ce contexte. Les EES suivants sont concernés: signalisation, recueil de données trafic, observation de la circulation, télésurveillance du trafic et détection des incidents, surveillance, alimentation énergétique, communication, technique de commande et installation câblée. Au niveau du nœud nord de la jonction de Winterthur Ohringen, une nouvelle installation de signaux lumineux doit être élaborée et intégrée dans le système en place.

Les coûts de l'investissement s'élèvent à env. 5.5 millions CHF (hors TVA). Le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2016 et la mise en service pour le quatrième trimestre 2016.

Le cahier des charges contient un descriptif détaillé du projet.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.6.2015. Completion 31.3.2017

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 45 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis, à condition qu'ils ne fournissent pas plus de 50 % des prestations totales.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et pouvant apporter les preuves ci-après de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1: aptitude technique.

CQ2: aptitude économique/financière.

CQ3: système de gestion de la qualité.

CQ4: qualification du chef de projet.

CQ5: disponibilité du chef de projet et du chef de projet suppléant.

CQ6: part représentée par les sous-traitants.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération:

CQ1: pour le soumissionnaire: 1 projet de référence de complexité comparable et relevant de la même spécialité (EES et installations de signaux lumineux). La preuve peut aussi être apportée en cumulant au maximum deux projets de référence.

CQ 2: pour le soumissionnaire: chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > deux fois le chiffre d'affaires annuel du mandat

CQ 3: pour le soumissionnaire: certification ISO 9001 pour au minimum l'entreprise chef de file ou preuve d'un système de gestion de la qualité équivalent.

CQ 4: pour la personne clé chef de projet: 1 objet de référence au même poste ou à un poste de suppléant présentant une complexité comparable et relevant de la même spécialité (EES et installations de signaux lumineux). La preuve peut aussi être apportée en cumulant au maximum deux projets de référence.

CQ 5: pour le chef de projet et le suppléant du soumissionnaire: preuve que la disponibilité est supérieure à la disponibilité requise au cours de ces 2 prochaines années. Énumération et présentation détaillées de la charge de travail (en temps) dans le cadre des autres projets.

CQ 6: sous-traitants: au maximum 50 % de la prestation peut être réalisée par des sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. CA1: prix

2. CA2: analyse des tâches et proposition d'approche, concept de gestion de la qualité / analyse des risques

3. Avec la sous-division suivante:

4. — CA2.1: analyse des tâches

5. — CA2.2: proposition d'approche et calendrier

6. — CA2.3: concept de gestion de la qualité/analyse des risques

7. CA3: Personnes clés

8. Avec la sous-division suivante:

9. — CA3.1: chef de projet: qualification face aux exigences du projet

10. — CA3.2: chef de projet suppléant: qualification face aux exigences du projet

11. Évaluation du prix

12. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre 2

13. L'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix

14. Notation des autres critères de qualité

15. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:
16. 0 = évaluation impossible; aucune information
17. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes
18. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet
19. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
20. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; bonne qualité
21. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
22. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération
23. Total des points: somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal: 5 x 100 = 500)

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

130076

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.3.2015

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Selon le contrat prévu.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à

modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur attribue des marchés publics en Suisse uniquement aux soumissionnaires garantissant le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, des conditions de travail et l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées.
2. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués.
3. L'ouverture des offres n'est pas publique.
4. Exclusion, préimplication: Helbling Beratung + Bauplanung SA, Zurich, en tant qu'auteur des documents de soumission est exclue de la participation à la présente procédure.
5. Erb + Partner Ingenieurbüro AG, Winterthour, est autorisée à participer à la présente procédure. Les examens effectués dans le cadre du plan de circulation sont terminés et avaient pour seul but de définir le volume du projet. Les résultats de ces examens sont joints au dossier d'appel d'offres. Les entreprises mandatées dans le cadre de UPlaNS N1/N7 de Ohringen jusqu'à la frontière ZH /TG sont autorisées à participer à la présente procédure. Les interfaces et délimitations en présence avec le présent projet sont documentées et jointes au dossier d'appel d'offres. Le délai pour la soumission d'une offre éventuelle par les entreprises préimpliquées ou des communautés de soumissionnaires auxquelles ces entreprises participent prend fin le 4.3.2015. Pour tous les autres soumissionnaires, le délai est celui indiqué au chiffre 1.4. Sur la base de ces mesures, les entreprises sont autorisées à participer à la procédure comme soumissionnaires (art. 21a OMP).
6. Gianesi & Briner AG, Schlieren est autorisée à participer à la présente procédure. L'entreprise sera chargée du mandat «prestations de planification marquage» (projet de détail jusqu'à la mise en service, achèvement incl.). Les interfaces et délimitations en présence sont documentées dans le cahier des charges. Le traitement se fera en parallèle au présent mandat.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison/Remarques: les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/Remarques: pour les entreprises préimpliquées, c'est le délai de soumission défini dans le chiffre 4.5 qui s'applique même si elles faisaient uniquement partie d'une communauté de soumissionnaires lors de la préparation. L'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur cd ou dvd) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication «Ne pas ouvrir — dossier d'offre» bien en évidence. Remise en mains propres: en cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les

heures d'ouverture (horaires: 8:00-12:00 et 13:00-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture. L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap du 23.1.2015, doc. 851681.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 9.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.1.2015